

<h1>1981</h1>	<p>Source : <i>La Revue nouvelle</i> N° 1 janvier 1981</p>
---------------	--

## Israël, « Terre d'asile » ou dépotoir ?

Marcel Liebman

A la fin du mois d'octobre dernier, une conférence consacrée au sort des Juifs soviétiques se tenait à Copenhague où fut, une fois encore, discuté du problème des « drops-outs ». Les « drops-outs » (littéralement « le déchet ») sont ce nombre croissant de Juifs qui quittent l'Union Soviétique et qui, malgré les accords conclus, refusent de se rendre en Israël.

Il n'est pas inutile de revenir sur la conférence réunie dans la capitale danoise. Ni de relever une résolution qui y fut votée et qui présente le départ de Juifs soviétiques vers des pays autres qu'Israël comme contraire à « la justification morale unique du droit des Juifs à quitter l'Union Soviétique »<sup>1</sup>. Extraordinaire argumentation de la part d'organisations – l'Agence juive, par exemple, annexe de l'Etat d'Israël – qui ont toujours présenté le droit des Juifs soviétiques à quitter leur pays comme un cas particulier des droits de l'homme et les obstacles dressés par les autorités comme une violation de ces mêmes droits. « *Let my people go* ». C'est sous ce slogan pathétique qu'on a mobilisé l'opinion mondiale. Or, la résolution votée à Copenhague reconnaît qu'il y a, dans cette affaire, non pas un droit à la libre circulation, mais un devoir à un certain type d'émigration, celle quasi obligatoirement dirigée vers Israël. Que devient la liberté dans tout cela ?

La question est d'autant plus pertinente que les autorités israéliennes ont multiplié ces derniers temps les interventions auprès du gouvernement américain pour l'inciter à empêcher l'entrée aux Etats-Unis de Juifs en provenance d'URSS. M. Begin a fait une série de démarches personnelles dans ce sens et une vive pression a été exercée sur les organisations judéo-américaines de solidarité comme le Joint et l'Hias. Ce qu'on leur demande, c'est de contribuer à la canalisation des réfugiés juifs soviétiques vers Israël. Du côté américain, les réticences sont vives. Mais un accord signé en octobre 1980, entre l'Agence juive, l'Hias et le Joint a amené ces dernières à des concessions importantes. Elles ont accepté de transporter le siège de leurs activités de Vienne à Naples. Des fonctionnaires sionistes espèrent que, dans cette dernière ville, ils seront mieux à même d'inciter à l'émigration vers Israël, que l'on voudrait obligatoire, des Juifs

---

<sup>1</sup> *Regards*, 14 novembre 1980, (un hebdomadaire sioniste bruxellois).

soviétiques très récalcitrants. L'accord prévoit également que le Joint et l'Hias ne s'occuperont de l'émigration éventuelle de Juifs soviétiques vers les Etats-Unis ou l'Occident que s'ils y possèdent déjà un parent. Les autres qui persistent dans leur refus de se rendre en Israël seront, selon l'aveu d'un hebdomadaire sioniste bruxellois, « abandonnés, sans aucune aide des organisations internationales juives ». Les choses en resteront-elles là ? Bien des Juifs refusent de se résigner à une situation qu'ils jugent incompatible avec l'éthique qu'ils proclament. Ainsi « l'Union des Communautés juives d'Italie » vient de protester contre ce qu'elle appelle le « plan de Naples »<sup>2</sup>.

On comprend en tout cas l'inquiétude et la colère d'Israël face à un phénomène qui a, pour l'Etat hébreu, un double inconvénient. Il freine, d'une part, l'émigration vers Israël, qui est un objectif majeur des Israéliens. Les « drops-outs » sont, d'autre part, un démenti vivant de la prétention idéologique des sionistes lorsqu'ils présentent leur mouvement comme la preuve de la volonté d'émancipation nationale du peuple juif. Car voilà des masses importantes de Juifs qui, lorsqu'ils peuvent quitter le pays où ils vivent, ne souhaitent nullement se rendre dans la patrie qu'on leur propose et vers laquelle on les pousse, mais préfèrent rejoindre le « paradis américain ».

Une récente enquête<sup>3</sup> du professeur Yirmiyahu Baranover, savant juif d'origine soviétique, révélait non seulement que la très grande majorité des émigrés et des candidats à l'émigration – quelque 75% – préfèrent s'établir en Amérique plutôt qu'en Israël, mais ajoutait à cette première constatation une autre encore, non moins affligeante pour le mouvement sioniste. Un sondage d'opinion montrait en effet que 75% des Juifs venant d'URSS et qui vivent aujourd'hui aux Etats-Unis auraient choisi de rester en Union soviétique si leur seul lieu d'émigration possible avait été Israël.

Il y a là, pour le gouvernement israélien, une telle déception qu'il n'hésite pas à insister auprès de gouvernements amis pour qu'ils refusent toute aide à ces hommes et à ces femmes dont le droit à la libre émigration a été présenté comme une cause à la fois démocratique et humanitaire. Le mensuel israélien *New Outlook* (mars 1980), commentant cette attitude, déclarait à ce propos : « Selon beaucoup de sionistes, Israël devrait agir auprès des gouvernements pour qu'ils rendent plus difficile la vie des Juifs en dehors d'Israël. Ce serait là une façon de relancer l'immigration vers Israël ».

Que signifie cette allusion à une « vie plus difficile » ? On en est réduit aux conjectures. Mais aucune d'elles n'est rassurante.

---

<sup>2</sup> *Regards*, 28 novembre 1980.

<sup>3</sup> *New Outlook*, mai 1980.